

Lettre Séniors

Chère Madame, cher Monsieur,

À l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus de la Ville de Bollène et moi- même sommes très heureux de vous offrir le traditionnel colis de Noël.

Cette année, nous aurons le plaisir de vous accueillir à la salle Ripert, Place de la Mairie, les mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 décembre, de 9^H à 12^H et de 13^H30 à 17^H, afin de vous le remettre.

Toutefois, pour les personnes les plus fragiles, nous nous proposons de livrer le colis à domicile, sur demande.

Pour des raisons pratiques, les réservations devront intervenir avant le 12 novembre 2024.

Pour cela, plusieurs possibilités :

• Déposez ou retournez votre coupon (au verso) par courrier à l'adresse suivante :

CCAS 108 Avenue du Maréchal Leclerc 84500 Bollène

Ou

 Télécharger le coupon sur le site www.ville-bollene.fr et nous le renvoyer par courriel à ccas.animationsenior@ville-bollene.fr

Pour clore cette année en beauté, nous aurons le plaisir de vous accueillir à la Salle La Cigalière pour le repas de fin d'année, les mardi 10, mercredi 11 ou jeudi 12 décembre.

Merci de vous inscrire le plus rapidement possible (coupon au verso) auprès du CCAS.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Anthony ZILIO

Maire de Bollène et Président du CCAS



Colis de Noël offert aux Bollénois à partir de 65 ans



La remise du colis de Noël sera effectuée Place de la Mairie de Bollène les mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 décembre, de 9^H à 12^H et de 13^H30 à 17^H.

COUPON DE RÉSERVATION (réponse avant le 12 Novembre 2024)

Madame :	
Monsieur :	
Adresse:	
Téléphone : Email :	

Si le colis est retiré par un tiers merci de prévoir la présentation des deux pièces d'identité.

À déposer ou retourner à l'adresse suivante :

CCAS

108 Avenue du Maréchal Leclerc - 84500 Bollène

du lundi au vendredi de 8^H30 à 12^H et de 13^H30 à 17^H

04 90 40 51 05 - ccas.animationsenior@ville-bollene.fr





Repas de fin d'année offert aux Bollénois à partir de 65 ans

Les conjoints de moins de 65 ans sont invités et devront s'acquitter de la somme de 15 € pour les bollénois et 25 € pour les non bollénois.

COUPON DE RÉSERVATION (réponse avant le 12 Novembre 2024) Madame: Née le: Née le: Né le: Monsieur: Né le: Mardi 10 décembre Mardi 10 décembre Jeudi 12 décembre

Déposez impérativement ce bulletin de participation au :

CCAS

108 Avenue du Maréchal Leclerc - 84500 Bollène

du lundi au vendredi de 8^H30 à 12^H et de 13^H30 à 17^H

04 90 40 51 05 - ccas.animationsenior@ville-bollene.fr





LA VILLE DE BOLLÈNE vous souhaite de

Joyeuses fêtes



